



Cet appel vise à soutenir des initiatives pour une durée de deux ans. Elles seront lancées opérationnellement à la rentrée 2024.

Sont éligibles :

- Les demandes de financement total pour la création d'un projet.
- Les demandes de financement pour un passage à l'échelle de dispositifs expérimentés avec succès qui mériteraient d'être déployés largement (inter-composantes ; au-delà de l'unistra), sous réserve que l'Université de Strasbourg soit affichée comme contributeur et ses étudiants comme bénéficiaires de l'action.
- Les demandes de financement en complément d'autres financements déjà obtenus (équipements de formation / recherche par exemple).

Il est rappelé que cet appel n'a pas vocation à financer la jouvence d'équipements, ni la création de parcours de formation (y compris DU) ou la mise en place d'une nouvelle modalité d'enseignement (EAD ; apprentissage...) au sein d'un parcours de formation.

## FINANCEMENT

Cet appel s'inscrit dans le cadre du budget 2024 de l'IdEx. Les dépenses éligibles font l'objet d'une note de cadrage jointe en annexe. Les financements obtenus dans le cadre de l'un de ces appels à projets seront soumis aux règles de suivi de l'IdEx. La date limite d'éligibilité des dépenses est fixée au 30.06.2026. Toutefois, pour permettre le déploiement des dispositifs, il est demandé aux porteurs d'engager les principales dépenses sur l'exercice budgétaire 2024.

Enfin, il est recommandé pour des investissements pédagogiques importants de proposer un cofinancement.

## CALENDRIER PREVISIONNEL

**3 étapes obligatoires pour candidater selon le calendrier ci-dessous**

<b>AMI STRUCTURATION 2024</b>	
Octobre 2023	Lancement de l'appel
<b>Du 5 décembre 2023 au 9 janvier 2024</b>	<b>Etape de pré-candidature : saisie des principaux renseignements pédagogiques sur une plateforme.</b> Vérification de la recevabilité des dossiers
<b>Du 15 au 30 janvier 2024</b>	<b>Etape de pré-validation : auditions en interne des porteurs de projets.</b> Vérification de la faisabilité et de la pertinence au regard des orientations stratégiques.
<b>Jusqu'au 9 mars 2024</b>	<b>Dépôt du dossier de candidature et des annexes obligatoires</b>
Mars –avril 2024	Evaluation des projets par des experts
Semaine du 22 avril 2024	Examen des retours d'expertise et présélection par la commission <i>ad hoc</i> IdEx Formation
CFVU du 7 mai 2024	Sélection des projets lauréats
Mi-mai 2024	Communication des résultats

## ENVIRONNEMENT MIS A DISPOSITION

Ces projets s'inscriront dans une dynamique forte et innovante déjà existante à l'Unistra. Les dispositifs proposés pourront notamment s'appuyer sur les ressources pédagogiques développées par l'Idip à destination des étudiants (la plateforme [AIR Moodle par exemple](#)). Pour parvenir à proposer une offre de formation autour des compétences, il existe par ailleurs un certain nombre de dispositifs dont le programme de « [missions professionnelles](#) » qui permettent la mise en situation professionnelle des étudiants et le développement de compétences à la fois disciplinaires et transversales.

Nous vous encourageons à vous informer sur les projets pédagogiques existants à l'Unistra et à vous rapprocher des équipes projets pour échanger et collaborer : <https://idip-obs.unistra.fr/wordpress/a-la-decouverte/>

<b>AMI STRUCTURATION</b>	
<b>OBJECTIFS</b>	<p>Dans le domaine de la formation, encourager les acteurs et équipes pédagogiques à expérimenter ou à renforcer des dispositifs existants visant la structuration i) de composantes ii) de formations iii) à l'échelle de différents campus.</p> <p>Développer le mode "projet" et inciter à la transversalité (décloisonnement).</p> <p>Soutenir des projets originaux ayant pour objectif l'expérimentation de nouvelles pratiques pédagogiques en favorisant par exemple les mises en situation, l'interactivité et le suivi du développement des compétences des étudiants.</p> <p>Promouvoir des outils et méthodes d'accompagnement adaptés au public visé et intégrant notamment les problématiques liées aux enjeux de développement durable et sociétaux.</p> <p>Promouvoir des dispositifs de formation par la recherche dès la licence.</p> <p>Disposer d'équipements, d'espaces de travail et de pédagogie innovants sur différents sites de l'Université de Strasbourg.</p>
<b>PUBLIC VISE</b>	<p>Principaux bénéficiaires : les étudiants de l'Unistra (BUT/licence, en master ou équivalent, dont les écoles d'ingénieurs ; en filières de santé - 3ème cycle inclus).</p> <p><u>Formations inéligibles</u> : les D.U ; les formations franco-allemandes financées par l'UFA ; les UE ou parcours ex-nihilo financés dans le cadre de projets PIA (EUR, SFRI, INCLUDE).</p>
<b>PERIMETRE</b>	<b>Démarche collective.</b> Au minimum 1 composante de l'Unistra au nom d'une équipe pédagogique (mention. s / parcours) ou 1 service de l'Unistra
<b>LIVRABLES</b> (liste non exhaustive)	<p>Plateformes et applications de pointe (médicales, industrielles...) ; plateformes de simulation ;</p> <p>Dispositifs &amp; outils mutualisés ; dispositifs innovants en appui à l'enseignement en présentiel et/ou à distance ;</p> <p>Développement d'ensembles de ressources pédagogiques numériques pour la formation et l'auto-formation des étudiants (exercices interactifs auto-évalués ; outils de remédiation / remise à niveau) ;</p> <p>FabLab ; l'aménagement d'espaces d'apprentissages etc.</p>
<b>NATURE DES FINANCEMENTS</b>	<p>Seuil fixé de <b>20k€ à 70k€ TTC</b> par projet</p> <p>Principalement des dépenses d'investissements pédagogiques (dépenses éligibles indiquées dans l'annexe « note de cadrage »)</p>
<b>MISE EN ŒUVRE</b>	Jusqu'à 2 ans : années universitaires 2024-2025 et 2025-2026 (déploiement)
<b>PROCEDURE</b>	<p><b>Trois étapes obligatoires pour candidater</b> (consulter le calendrier) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Formulaire de pré-candidature</b> comportant les informations indispensables; Vérification de la recevabilité des dossiers.</li> <li>- <b>Audition</b> devant un comité pour examiner la faisabilité &amp; pertinence du/des dispositif(s) envisagé(s) (étape de pré-validation).</li> <li>- <b>Dépôt du dossier de candidature.</b></li> </ul>
<b>EVALUATION</b>	<p>Grille d'évaluation comme support pour évaluer la qualité pédagogique et scientifique.</p> <p>Evaluation des projets en deux temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- évaluation en interne à partir du formulaire de pré-candidature et lors d'une audition;</li> </ul> <p>Composition du comité pour les auditions : représentant(s) de la VP Formation; représentant élu de la commission <i>ad hoc</i> IdEx Formation (rapporteur) ; membre(s) invité(s) expert(s) (selon la nature du projet – représentant(s) des services).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- évaluation par des experts du domaine à partir du dossier de candidature.</li> </ul>

<b>PRESELECTION DES PROJETS</b>	La commission <i>ad hoc</i> IdEx Formation se réunit pour examiner les retours d'expertise et présélectionner les projets.
<b>VALIDATION DES INSTANCES</b>	Sélection des projets à la CFVU et approbation des montants alloués par le CA